



2L COLLECTION
HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Version en date du 01/05/2025

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

Les termes définis ci-après auront les significations suivantes dans les présentes conditions générales de vente de prestations de services :

« **Charte de bonne conduite** » : désigne les règles de conduite que le Client doit adopter au sein des Établissements.

« **Client(s) Consommateur(s)** » : désigne toutes personnes physiques ayant la majorité légale et la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales, à des fins personnelles qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole qui souhaite réserver moins de Cinq (5) chambres, organiser un événement ou privatiser une partie de l'Établissement.

« **Client(s) Professionnel(s)** » : désigne toutes personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité juridique de conclure un contrat et qui procède à l'achat des Services pour plusieurs personnes à des fins exclusivement professionnelles, dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

« **Client(s)** » : désigne les Clients Consommateurs et les Clients Professionnels, toutes les fois où les dispositions des Conditions Générales s'appliqueront indifféremment de leurs qualités de consommateur ou de professionnel. « Conditions Générales » : désignent les présentes conditions générales de prestations de services des Établissements de 2L Collection.

« **Conditions Particulières** » : désigne les conditions spécifiques attenantes à la Réservation et convenues entre les Parties au moment de la conclusion du Contrat.

« **Conditions Tarifaires** » : désigne l'ensemble des prix des Services offerts par les Établissements à leurs Clients.

« **Confirmation de Réservation** » : désigne le document récapitulant les détails de la Réservation faite par le Client, envoyé par le site internet ou transmis par l'Établissement directement au Client.

« **Contrat** » : désigne les présentes Conditions Générales et les Conditions Particulières convenues entre le Client et 2L Collection ou les établissements.

« **Établissement(s)** » : désigne l'(es) établissement(s) exploité(s) par le groupe « 2L Collection » :

- Le Cinq Codet – Paris ;
- Hôtel Atmosphères – Paris ;
- Les Lumières – Versailles ;
- Le Château de Fonscolombe – Provence ;
- Château d'Audrieu – Normandie ;

« **2L Collection** » : désigne le groupe contrôlé au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce par la société PX Holding, société par action simplifiée, au capital de ... euros, spécialisée dans le secteur d'activité du conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, dont le siège social est situé 6 place des Etats-Unis, 75016 Paris, inscrite au ... , sous le numéro unique d'identification 399 459 429 dont le numéro unique d'identification TVA est FR44399459429 et dont le service clientèle est accessible par courriel à l'adresse contact@2lcollection.com

« **No-Show** » : réservation non annulée, mais pour laquelle le Client ne s'est pas présenté à l'Établissement le jour réservé.

« **Partie(s)** » : désigne séparément ou conjointement 2L Collection et/ou les Établissements et le Client.

« **Politique de Confidentialité** » : désigne le document qui expose les engagements de 2L Collection en matière de traitement de données confidentielles, et notamment des données personnelles des Clients, dans le cadre d'une Réservation, d'un séjour ou d'un formulaire de contact., et disponible sur le site internet www.2lcollection.com

« **Réservation** » : désigne toute demande de Services d'Hébergement/ou de Services Complémentaires effectuée par le Client.



2L COLLECTION
HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

« **Réservation à Distance** » : désigne la Réservation effectuée par le Client sur le Site Internet www.2lcollection.com, ou par courriel à l'adresse ou par téléphone aux adresses suivantes :

- Le Cinq Codet – Paris :
contact@le5codet.com / +33 (0) 1 53 85 15 60 ;
- Hôtel Atmosphères – Paris :
contact@hotelatmospheres.com / +33 (0) 1 43 26 56 02 ;
- Les Lumières – Versailles :
reservation@leslumieres.com / +33 (0) 1 87 50 05 00 ;
- Le Château de Fonscolombe – Provence :
contact@fonscolombe.com / +33 (0) 4 42 21 13 13 ;
- Château d'Audrieu – Normandie :
reservation@chateaudaudrieu.com / +33 (0) 2 31 80 21 52 ;

« **Réservation Physique** » : désigne la Réservation effectuée par le Client directement à la réception de l'Établissement auprès des employés de cet Établissement.

« **Réservation de Services d'Hébergement** » : désigne-la ou les prestation(s) de réservation de chambre(s) d'hôtel et/ ou plus généralement d'hébergement(s) effectuée par le Client à distance sur le site Internet de 2L Collection, par courriel, par téléphone ou physiquement auprès des Établissements.

« **Services** » : désigne les Services Complémentaires et les Services d'Hébergement.

« **Services Complémentaires** » : désigne le ou les services complémentaires aux Services d'Hébergement, tels que par exemple une demande de petit déjeuner, de déjeuner ou de dîner ou bien une demande de réservation de spa. Cette liste est non exhaustive. Les services complémentaires diffèrent selon l'Établissement choisi.

« **Services d'Hébergement** » : désigne la ou les prestation(s) de location de chambre(s) d'hôtel et/ ou plus généralement d'hébergement(s) suite à une réservation effectuée par le Client à distance sur le site Internet de 2L Collection, par courriel, par téléphone ou physiquement auprès des Établissements.

« **Site Internet** » : désigne le site web accessible à l'adresse www.2lcollection.com et édité par 2L Collection, hébergé par Cendyn France SAS, USA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 509 986 188, dont le siège social est 77 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris Franc.

ARTICLE 2 - OBJET ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1 Les Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles 2L Collection permet à ses Clients de bénéficier de l'ensemble des Services d'Hébergement et/ou de l'ensemble des Services Complémentaires au sein des Établissements. 2L Collection se réserve le droit de déroger aux Conditions Générales en négociant des Conditions Particulières avec ses Clients.

2.2 Toute Réservation de Services d'Hébergement et/ou de Services Complémentaires proposés par les Établissements implique au préalable la consultation et l'acceptation complète et sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales et des Conditions Tarifaires. Le Client déclare avoir obtenu de 2L Collection toutes les informations nécessaires et disponibles pour procéder à la Réservation de Services d'Hébergement et/ou de Services Complémentaires.

2.3 Les Conditions Générales ne régissent pas l'offre, la réservation ou la commande de Services d'Hébergement et/ ou des Services Complémentaires proposés par des entités autres que 2L Collection et sur d'autres sites Internet et/ou applications mobiles. 2L Collection ne peut en aucun cas être tenu responsable des réservations proposées par des tiers.

2.4 Les Conditions Générales sont accessibles à tout moment sur le Site Internet de 2L Collection et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou document contradictoire, sauf modifications convenues aux Conditions Particulières.

2.5 2L Collection se réserve le droit d'adapter, de modifier ou de compléter, à tout moment, tout ou partie, des présentes Conditions Générales. Les Conditions Générales modifiées seront applicables aux Clients dès leur entrée en vigueur sauf opposition par écrit du Client dans un délai d'un (1) mois, auquel cas, la version applicable au Client restera celle en vigueur à la date de la Réservation. Il est conseillé aux Clients de consulter régulièrement les Conditions Générales pour prendre connaissance de toute modification éventuelle.

2.6 Le fait de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les Conditions Générales ou de ne pas exiger l'application de l'une quelconque de ses stipulations ne pourra en aucun cas être interprété, ni comme une modification des Conditions Générales, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux Conditions Générales.



2L COLLECTION

HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

2.7 Toute clause des présentes Conditions Générales qui viendrait à être déclarée nulle ou illicite par une décision de justice serait privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations, ni affecter la validité des Conditions Générales dans leur ensemble ou leurs effets juridiques. Dans ce cas, les Parties devront, si possible, remplacer cette disposition déclarée nulle par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du Contrat.

2.8 Aux termes de l'article L 441-6 du Code de commerce, les Conditions Générales régissent notamment les rapports entre l'Établissement et les Clients Professionnels effectuant une Réservation dans le cadre de leur activité professionnelle. Aucun document émis par les Clients Professionnels ne peut être considéré comme contractuel ou applicable à la Réservation et aux contrats s'il n'est pas expressément accepté par 2L Collection. En cas de contradiction ou de divergence d'interprétation entre les Conditions Générales de 2L Collection et les conditions générales d'achat des Clients Professionnels, 2L Collection et les Clients Professionnels conviennent que les présentes Conditions Générales prévalent.

2.9 Les données enregistrées dans le système informatique de 2L Collection constituent la preuve de la conclusion du Contrat et de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Ainsi, la Réservation, la saisie des informations bancaires, l'acceptation des Conditions Générales, des Conditions Tarifaires, et de la Politique de Confidentialité entre 2L Collection et le Client, a la même valeur qu'une signature manuscrite sur support papier. Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de 2L Collection seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme des preuves de communication, commande et paiement intervenues entre 2L Collection et le Client.

ARTICLE 3 - INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

3.1 Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Réservation et à la conclusion du Contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales, et pour les Clients Consommateurs, de toutes les informations listées à l'article L.221- 5 du Code de la consommation, notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- Le prix des Services et des frais annexes ;
- En l'absence d'exécution immédiate du Contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;

- Les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- Les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives au droit de rétractation et aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- Les moyens de paiement acceptés

3.2 Le fait pour une personne physique (ou morale), de réserver sur le Site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable, à l'exception des Conditions Particulières.

ARTICLE 4 - RÉSERVATION DES SERVICES

4.1 Dispositions Communes

4.1.1 Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la nature, la destination et les modalités de réservation des Services proposés par les Établissements et avoir sollicité et obtenu les informations nécessaires pour effectuer sa Réservation en toute connaissance de cause. Il est seul responsable de son choix de Services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Établissement ne peut plus être recherchée.

4.1.2 Le Client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises, et s'engage à signaler immédiatement toute erreur à l'Établissement.

4.1.3 L'enregistrement d'une Réservation est réalisé lorsque le Client accepte l'intégralité des présentes Conditions Générales et des Conditions Particulières.

4.1.4 La réservation ne sera réputée définitive qu'après l'envoi au Client d'une confirmation de réservation par courrier électronique et sous réserve, soit de l'encaissement par l'Établissement d'un montant correspondant à l'acompte, soit de la communication par le Client de ses données de carte bancaire à titre de garantie.



2L COLLECTION

HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

4.1.3 Les Établissements se réservent le droit d'annuler ou de refuser toute Réservation d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Réservation antérieure.

4.1.6 Chaque Réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, sauf accord écrit de 2L Collection ou de l'Établissement concerné.

4.1.7 Le Client pourra réserver, à titre individuel, un nombre maximum de cinq (5) chambres par Réservation. Pour toute Réservation de plus de cinq (5) chambres, le Client doit contacter par courriel ou téléphone directement 2L Collection ou l'Établissement concerné, étant précisé qu'en cas de Réservation de six (6) chambres ou plus, les conditions générales de vente de groupe s'appliquent sauf exception.

4.2 Dispositions spécifiques selon le type de Réservation
La Réservation des Services d'Hébergement, et/ou des Services Complémentaires peuvent être effectuée par le Client à distance sur le Site Internet (4.2.1) mais également par courriel ou par téléphone (4.2.2) ou en physique (4.2.3).

4.2.1 Réservation à Distance sur le Site Internet

4.2.1.1 Le Client peut se rendre sur le Site Internet, et sélectionner les Services qu'il désire réserver, selon les modalités suivantes :

- Après avoir cliqué sur l'onglet « réservation », le Client doit choisir l'Établissement
- Il doit ensuite indiquer les critères de sa demande, à savoir, la date d'arrivée, la date de départ, le nombre d'adulte(s), d'enfant(s) et de bébé(s) et son éventuel code promo. Il devra ensuite cliquer sur « Vérifier les disponibilités ».
- Une sélection de chambres est proposée au Client par le Site Internet.
- Le Client sélectionne une ou plusieurs chambre(s) parmi les propositions disponibles, étant précisé que le Client ne peut pas réserver plus de Cinq (5) chambres.
- Pour chaque chambre, le Client peut choisir entre les différentes offres proposées par 2L Collection, puis appuyer sur la touche « Choisir ».
- A l'étape suivante, le Client peut choisir d'ajouter un ou plusieurs lit(s) bébé et des Services Complémentaires tels qu'une dégustation de vin, un massage, un repas, etc, puis cliquer sur « Réserver ».
- Le Client doit prendre connaissance des Conditions Générales et des Conditions Tarifaires et les accepter en cochant la case prévue à cet effet.
- Le Client confirme sa Réservation et saisit ses coordonnées bancaires pour procéder au paiement ou à la garantie de la

réservation (Numéro de carte bancaire, titulaire de la carte bancaire, date d'expiration et cryptogramme)

- Le Client finalise sa Réservation.

4.2.1.2 Sur le Site Internet, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa Réservation, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

4.2.1.3 Toute Réservation finalisée sur le Site Internet constitue la formation du Contrat conclu à distance entre le Client et l'Établissement.

4.2.1.4 Le Site Internet propose, de façon occasionnelle et pour certains Établissements, des offres commerciales spéciales, accessibles sur le Site Internet à l'exclusion de tout autre site tiers telles que « Meilleur tarif garanti ». Le cas échéant, 2L Collection met à la disposition du Client les Conditions Particulières applicables à ces offres au moment de la Réservation. Ces offres commerciales peuvent être modifiées à tout moment par 2L Collection, qui n'est contractuellement engagé que par les réservations validées par le Client et ne peut voir sa responsabilité engagée pour la modification ou le retrait d'une offre commerciale sur le Site.

4.2.2 Réservation à Distance par téléphone ou par courriel

4.2.2.1 Le Client peut également effectuer une Réservation de Services par téléphone ou par courriel selon l'Établissement sélectionné :

- Le Cinq Codet – Paris :
contact@le5codet.com et +33 (0) 1 53 85 15 60 ;
- Hôtel Atmosphères – Paris :
contact@hotelatmospheres.com et +33 (0) 1 43 26 56 02 ;
- Les Lumières – Versailles :
reservation@leslumieres.com et +33 (0) 1 87 50 05 00 ;
- Le Château de Fonscolombe – Provence :
contact@fonscolombe.com et +33 (0) 4 42 21 13 13 ;
- Château d'Audrieu – Normandie :
reservation@chateaudaudrieu.com et +33 (0) 2 31 80 21 52 ;

4.2.2.2 Lors d'une Réservation à Distance, les Établissements transmettent au Client toutes les informations nécessaires pour effectuer son choix et poursuivre sa Réservation.

4.2.2.3 Les Établissements transmettent ensuite par courriel un devis au Client avec les Conditions Générales, ainsi que les Conditions Tarifaires.



2L COLLECTION HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

4.2.2.4 Le Client, s'il accepte les conditions du devis (de l'offre), doit confirmer sa Réservation soit en procédant au paiement de l'acompte soit en communiquant ses données de paiement de carte bancaire au titre de garantie via le lien de paiement sécurisé transmis, qui vaudra formation du Contrat et acceptation des Conditions Générales.

4.2.3 Réservation Physique au sein des Établissements Le Client peut se rendre directement sur place à la réception de l'Établissement, et solliciter la Réservation de Services d'Hébergement et/ou de Services Complémentaires auprès des employés de l'Établissement. L'Établissement proposera les chambres qui demeurent disponibles eu égard aux prérequis du Client à savoir le nombre de personnes, la durée du séjour, le prix etc. Le Client signera alors à cette occasion les Conditions Générales, dûment datées et revêtues de la mention « Bon pour accord ».

ARTICLE 5 - TARIFS

5.1 Les prix sont exprimés en Euros, Hors Taxes (« HT ») ou Toutes Taxes Comprises (« TTC »). Les tarifs des Services d'Hébergement s'entendent par chambre pour le nombre de personnes et la date sélectionnée. Les tarifs sont confirmés au Client en montant TTC (hors taxes de séjour) dans la devise commerciale des Établissements.

5.2 Les prix tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par les Établissements dans les conditions précisées sur le Site Internet ou le devis.

5.3 Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, ils sont indiqués sur le Site Internet ou le devis. 2L Collection se réserve le droit, en dehors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

5.4 Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la Réservation. Tout changement du taux applicable de la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de la facturation. Il sera de même de toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes.

5.5 Les tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour, qui est réglable directement sur place auprès de l'Établissement à l'issue du séjour, lors du départ du Client.

5.6 Sauf mention contraire sur le Site Internet ou le devis, les Services Complémentaires ne sont pas inclus dans le prix, et sont affichés distinctement.

5.7 La conversion en monnaie étrangère est donnée à titre indicatif et non contractuelle. Si un tarif implique un paiement directement à l'Établissement lors de l'arrivée ou du départ du Client et que la monnaie du Client n'est pas la même que celle de l'Établissement le tarif de l'Établissement est susceptible d'être différent de celui qui a été communiqué lors de la Réservation, compte tenu de l'évolution du taux de change entre la date de Réservation et la date de paiement.

ARTICLE 6 - PAIEMENT

6.1 Paiement de l'acompte

6.1.1 Sauf Conditions Particulières, pour toute Réservation il est demandé au Client ses données de paiement de carte bancaire ou lui est envoyé un lien de paiement sécurisé soit au titre de garantie de la réservation en cas de « No-Show », soit pour prépayer 100% du montant de la Réservation au moment de celle-ci, à l'exclusion des Services Complémentaires. Le montant de l'acompte pourra varier, dans les Conditions Particulières, eu égard (i) à la saison et/ou (ii) au lieu dans lequel l'Établissement se situe. Cette information sera communiquée au Client préalablement à la Réservation.

6.1.2 De convention expresse, et par dérogation aux articles L.214-1 et suivants du Code de la consommation, cette somme correspond à un acompte et non à des arrhes.

6.1.3 Sauf stipulations contraires des Conditions Particulières, les Réservations sont non annulables, non modifiables, tel que décrit à l'article 7 « Annulation ou modification » ci-dessous.

6.1.4 Les moyens de paiement en ligne disponibles et mentionnés sur le Site Internet, peuvent être les cartes bancaires suivantes : Visa, MasterCard, AmericanExpress, DinersClub, Jcb. Cette liste est susceptible d'évoluer.

6.1.5 Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole SSL.

6.2 Paiement du solde

6.2.1 Sauf stipulations contraires des Conditions Particulières, le solde de la Réservation ainsi que les Services Complémentaires (petit-déjeuner, SPA, massages etc) sont payables à l'issue du séjour du Client, par cartes bancaires ou par virement bancaire. Les chèques et les chèques vacances ne sont pas acceptés par les Établissements.



2L COLLECTION HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

6.2.2 Pour les Clients Professionnels, conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40€ sera due en l'absence de règlement le lendemain de la date de paiement figurant sur la facture, ainsi que des pénalités de retard égales à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur. L'Établissement se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur présentation de justificatif, si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant de 40€.

6.2.3 Les cartes bancaires acceptées par les Établissements sont Visa, MasterCard, AmericanExpress, Union Pay, Jcb. Cette liste est susceptible d'évoluer.

6.3 Dispositions communes

6.3.1 Les Établissements se réservent le droit de demander au Client de présenter une pièce d'identité et/ou toute information relative à l'identité du Client à des fins de prévention des fraudes à la carte bancaire.

6.3.2 Une facture sera envoyée sous format électronique à l'adresse email communiquée par le Client. Si le Client souhaite recevoir une facture sous format papier, il devra expressément en faire la demande auprès de l'Établissement.

6.3.3 L'Établissement se réserve le droit de facturer tous coûts additionnels engendrés par une demande particulière ou circonstances particulières ou dégradation particulière constatée après le départ du Client. Une facturation complémentaire pourra ainsi être adressée ultérieurement de la part de l'Établissement.

ARTICLE 7 - ANNULATION OU MODIFICATION

7.1 Annulation ou modification de la Réservation par le Client

7.1.1 Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Client Consommateur ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L.221-18 du Code de la consommation, compte tenu de la nature des Services d'Hébergement fournis qui relèvent des prestations d'hébergement qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée et de la nature des Services Complémentaires qui relèvent de la fourniture de biens nettement personnalisés et de la fourniture de services qui soumet le Client Consommateur à une obligation de payer et dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable et exprès du Client Consommateur et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation.

7.1.2 Les conditions particulières de vente du tarif réservé et acceptées par le Client précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation. Les réservations avec prépaiement pour un tarif non remboursable et non annulable ne pourront faire l'objet d'aucune modification et/ou annulation.

7.1.3 En cas de « No-Show » et dans la mesure où la réservation aura été garantie par carte bancaire ou prépayée, l'Établissement réservé débitera, à titre d'indemnités, la somme d'une nuit réservée, ou ne remboursera pas la somme payée à titre de prépaiement. Si plusieurs nuits étaient réservées, les modalités d'annulation s'appliqueraient conformément aux conditions particulières de vente du tarif réservé.

7.1.4 Par principe l'Établissement ne peut pas annuler la Réservation du Client, toutefois l'Établissement pourra suspendre sa prestation ou annuler la Réservation (i) en cas de force majeure, ou (ii) de violation par le Client de l'une des dispositions quelconques des Conditions Générales ou de la Charte de bonne conduite.

7.1.5 En cas d'interruption du séjour, l'intégralité du prix convenu au moment de la Réservation restera due.

7.2 Annulation ou modification de la Réservation par l'Établissement

7.2.1 Sauf dans l'hypothèse d'un cas de force majeure et sous réserve des dispositions ci-après, l'Établissement ne pourra ni modifier, ni annuler la Réservation.

7.2.2 Par dérogation, l'Établissement pourra à tout moment, automatiquement et par tout moyen écrit, suspendre ou annuler la Réservation dans les hypothèses suivantes :

- Violation par le Client de l'une des clauses des Conditions Générales ou de la Charte de bonne conduite ;
- Liquidation judiciaire du Client Professionnel ;
- Evènement susceptible de porter préjudice à l'image ou à la réputation de l'Établissement.

7.2.3 En cas d'annulation de la Réservation du fait d'une faute du Client, ce dernier sera redevable, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels pourrait prétendre l'Établissement, de l'intégralité des sommes dues en application de la Réservation.



2L COLLECTION

HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

ARTICLE 8 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

7.1 Les Services réservés par le Client, comprenant les Services d'Hébergement et/ou les Services Complémentaires seront fournis selon les modalités suivantes, dans les conditions prévues aux Conditions Générales complétées par les Conditions Tarifaires et les Conditions Particulières dont le Client a pris connaissance et qu'il a acceptées lors de sa Réservation à Distance ou lors de la Réservation Physique.

8.2 Les Établissements, étant tenus par une obligation de moyen, s'engagent à mettre en œuvre leurs meilleurs efforts pour fournir les Services réservés par le Client.

8.3 Les Services Complémentaires pourront être réservés au préalable sur le Site Internet ou par courriel ou par téléphone, ou directement sur place. Les Établissements ne peuvent garantir les disponibilités de ces Services Complémentaires. Il est précisé que ces Services Complémentaires ne constituent pas des forfaits touristiques avec les Services d'Hébergement et feront l'objet d'une facture complémentaire. En tout état de cause, les Services Complémentaires ne sont qu'optionnels et accessoires aux Services d'Hébergement et ne représentent pas une part significative de la valeur de la combinaison des deux Services, ni ne constituent une caractéristique essentielle de la combinaison, ce qui fait obstacle à la qualification de forfait touristique.

8.4 A son arrivée, il sera demandé au Client de présenter en physique sa pièce d'identité afin de permettre aux Établissements de remplir leur obligation de présenter une fiche de police. Les photocopies, ainsi que les photographies de la carte d'identité sur tout support ne pourront être valables. Ainsi, en cas de non-présentation ou d'absence de présentation physique de la carte d'identité, les Établissements se réservent le droit de ne pas fournir l'ensemble des Services réservés par le Client.

8.5 Sauf Conditions Particulières, la chambre sera mise à la disposition du Client le jour de son arrivée selon les modalités précises de l'Établissement qui seront rappelés dans la Confirmation de Réservation. A titre indicatif, l'arrivée est généralement à 15 heures. Le jour de son départ, le Client devra libérer la chambre généralement avant 12 heures.

8.6 En cas de libération de la chambre réservée après l'heure de départ requise, une nuitée supplémentaire pourra être facturée au Client à titre de pénalité selon les modalités précisées par l'Établissement (par exemple 50% du prix de la chambre jusqu'à 15h00 puis 100% au-delà).

8.7 Un accès WIFI permettant aux Clients de se connecter à internet est proposé par les Établissements. Le Client s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par l'Établissement ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du Code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Si le Client ne se conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon, conformément à l'article L.335-3 du Code de la propriété intellectuelle, sanctionnée par une amende de 300 000 euros et de trois (3) ans d'emprisonnement. Le Client est par ailleurs tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'Établissement, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

8.8 Tous les Établissements accueillent chiens et chats dès lors qu'ils sont tenus en laisse ou en cage dans les parties communes de l'Établissement. Pour plus d'informations sur ces conditions d'accueil, il est conseillé au Client de contacter directement l'Établissement concerné. Pendant toute la durée du séjour, l'animal reste sous l'entière responsabilité du Client. Pour des raisons d'hygiène, les animaux à l'exception des chiens guides ne sont pas admis dans les salles de restauration, les espaces bien être (SPA, hammam, Jacuzzi) et la piscine. Un supplément sera facturé en fonction des tarifs « animaux » de l'Établissement.

ARTICLE 9 - DÉLOGEMENT

9.1 En cas d'évènement exceptionnel ou en cas d'impossibilité de mettre la chambre réservée à disposition du Client, L'Établissement se réserve la possibilité de proposer au Client de l'héberger dans un hôtel de catégorie équivalente, pour des prestations de même nature et sous réserve d'en avoir informé au préalable le Client. Dans le cas où aucune solution ne serait proposée par l'Établissement, une indemnité correspondant à 100% de la Réservation au titre de dommage et intérêts.

9.2 Tous les éventuels surcoûts attachés à ce délogement, pour des prestations de même nature, seront pris en charge par L'Établissement réservé à l'origine. Le Client peut aussi refuser la proposition d'hébergement et annuler sa Réservation qui donne alors lieu à un remboursement immédiat de l'acompte et de tout autre paiement effectué par le Client.



2L COLLECTION

HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

ARTICLE 10 - INTERDICTIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT

10.1 Le Client devra se conformer à la Charte de bonne conduite de l'Établissement.

10.2 Les Établissements sont des espaces non-fumeur. Le Client sera tenu responsable des dommages directs et/ou indirects, consécutifs, résultant de l'acte de fumer ou de vapoter dans l'Établissement. Il sera par conséquent, redevable de l'intégralité du montant des frais de nettoyage et de remise en l'état initial de l'élément ou de l'espace endommagé.

10.3 Le Client ne doit pas perturber le fonctionnement de l'Établissement et/ou compromettre la sécurité de l'Établissement ou des personnes qui s'y trouvent et plus largement ne doit pas adopter tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

10.4 Le Client s'engage à ne recevoir aucun invité dans sa chambre, dont l'identité de cette personne ne figure pas dans la Réservation des Services d'Hébergement.

10.5 Le Client s'engage à cesser tout bruit entre 22 heures et 8 heures pour assurer la tranquillité de l'ensemble des Clients de l'Établissement.

10.6 En cas de non-respect de la Charte de bonne conduite, et plus précisément de l'ensemble des obligations visées au présent article, l'Établissement se trouvera dans l'obligation d'inviter le Client à quitter l'Établissement et ce sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué. Dans le cas où aucun règlement n'a encore été effectué, le Client devra s'acquitter de la totalité du prix du séjour (nuitées consommées plus nuitées réservées mais pas encore consommées) avant de quitter l'Établissement.

10.7 Il sera demandé à l'ensemble des Clients ayant effectué une Réservation à Distance ou une Réservation Physique, un dépôt de garantie sous forme de prise d'empreinte de carte bancaire. Cette prise d'empreinte est une pré-autorisation, qui n'entraîne pas de débit sur le compte du Client. Ce dépôt de garantie ne sera utilisé à l'issue du séjour que si des indemnités devaient être retenues pour les éventuels dégâts occasionnés ou si des prestations sur sites demeuraient impayées. Une éventuelle utilisation de ce dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans les cas où les frais seraient supérieurs au montant de celui-ci.

10.8 Le Client est en effet tenu responsable de l'intégralité des dommages directs et/ou indirects, consécutifs, dont

il est l'auteur, constatés dans la chambre réservée ou qu'il pourrait causer au sein de l'Établissement. En conséquence, il s'engage à indemniser l'Établissement concerné à hauteur du montant desdits dommages, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus, frais de procédure et d'avocats engagés par l'Établissement, l'Établissement disposant de toute faculté et pouvant engager toute action utile afin d'obtenir la réparation du préjudice subi.

10.9 Le Client sera ainsi tenu, sans que cette liste ne soit exhaustive, au paiement des frais de ménage supplémentaires, au remboursement du coût des objets et meubles cassés ou détériorés ainsi qu'au paiement du prix de la chambre en cas d'indisponibilité de la chambre à la suite des dégradations de son fait.

10.10 Le Client accepte de faire son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir à l'égard des tiers, et ce incluant tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature que ce soit.

10.11 En cas de différends susceptibles de survenir entre les prestataires, les Clients, et les tiers, aucun des Établissements ne sera tenu responsable des faits qui pourraient survenir en méconnaissance des Conditions Générales ou Conditions Particulières.

10.12 Les Clients Professionnels seront responsables pendant toute la durée du séjour, de tous les faits de ses préposés, représentants et/ou agents.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

11.1 Le Client doit assurer la garde des biens apportés par lui-même. Il est notamment invité à souscrire une assurance spécifique en cas de présence de biens d'une valeur unitaire supérieure à 500€.

11.2 Le Client est encouragé à informer l'Établissement en cas de détention de biens/d'objets de valeur, et aura la possibilité de déposer l'ensemble de ces biens/objets dans le coffre-fort mis à sa disposition par l'Établissement dans le bureau de la direction.



2L COLLECTION

HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

11.3 En cas de disparition ou de détérioration d'un bien appartenant au Client dans sa chambre d'hôtel ou sur le parking privé de l'Établissement, la responsabilité de l'Établissement est limitée et plafonnée conformément aux articles 1953 et 1954 du Code civil. Pour les Clients Professionnels, la responsabilité de l'Établissement est limitée au montant total encaissé lors de la Réservation.

11.4 Pour toute réclamation d'un Client quant à la disparition et/ou la détérioration d'un de ses biens au sein de l'Établissement et de ses extérieurs, le Client devra fournir à l'Établissement les justificatifs requis. En cas de vol, un dépôt de plainte devra être fourni, ainsi que tout justificatif d'achat (preuve d'achat, facture de l'objet). En cas de détérioration, tout justificatif de l'objet endommagé, et toute preuve d'achat ou de réparation seront requis. A défaut, la demande ne sera pas étudiée par l'Établissement.

11.5 La responsabilité de l'Établissement ne pourra être engagée en cas de faute ou d'imprudence du Client. Sont notamment constitutifs de faute les éléments suivants :

- L'absence de déclaration d'un bien/d'un objet de valeur par le Client auprès d'un membre de l'Établissement ;
- L'absence de déposition d'un bien/d'un objet de valeur dans le coffre-fort de l'Établissement ;
- La présence d'objets/de biens à la vue de tous ;
- L'invitation de personne non autorisée dans sa chambre ou dans l'Établissement ;
- L'oubli d'objets/de biens dans les espaces communs de l'Établissement ;
- L'absence de fermeture à clef de la porte de la chambre ou du véhicule. Cette liste est non exhaustive.

11.6 La responsabilité de 2L Collection est strictement limitée à la réparation de dommages directs et prouvés, à l'exclusion de tout dommage indirect, ce qui inclut notamment tout gain manqué, perte, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle ou préjudice moral.

ARTICLE 12 - RÈGLEMENTATION SANITAIRE

12.1 2L Collection s'engage à mettre tous les moyens en œuvre possible pour préserver et assurer la sécurité sanitaire de ses Clients et plus généralement de l'ensemble de ses partenaires.

12.2 En outre et dans le cas où un Client agirait, directement ou indirectement, de sa propre initiative ou à l'instigation d'un tiers, en violation du protocole sanitaire mis en place par les Établissements dans la Charte de bonne conduite et, de

manière plus générale, en violation de l'ensemble des mesures mises en œuvre par les Établissements pour se conformer aux règles sanitaires applicables, 2L Collection ne pourra pas être tenue responsable des dommages directs ou indirects et/ou des conséquences de toute nature résultant d'une telle violation vis-à-vis du Client et vis-à-vis des tiers.

ARTICLE 13 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

13.1 2L Collection et les Établissements sont amenés à collecter les données personnelles de ses Clients lorsque ce dernier effectue une réservation ou contacte l'Établissement par le biais du formulaire de contact. Les données collectées des Clients sont notamment : civilité, nom(s), prénom(s), adresse(s) postale(s), numéro de téléphone, adresse électronique, données bancaires et éventuellement certaines données de santé pertinentes (allergies, etc.). Les données collectées permettent d'enregistrer les réservations, de gérer les réclamations de ce dernier, et de lui communiquer des offres promotionnelles. La base légale des traitements est le Contrat et le consentement.

13.2 Ces données font l'objet d'un traitement automatisé par 2L Collection agissant en tant que Responsable de Traitement. Les données recueillies sont tenues confidentielles et sont destinées à l'usage exclusif de 2L Collection. Elles pourront être transmises exclusivement pour les besoins de la réalisation des finalités mentionnées ci-avant à des sous-traitants, ou à toute autorité administrative ou judiciaire afin de satisfaire à toute obligation légale.

13.3 Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation du traitement des données, et d'opposition. Le Client peut exercer ces droits en écrivant par courrier à l'adresse postale suivante : 2L Collection, 6 place des États-Unis, 75016 Paris, France ou par courriel à l'adresse email contact@2lcollection.com. En cas de non-respect de ses droits, le Client peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

13.4 Les données sont conservées conformément à la politique de conservation des données personnelles. Pour plus d'informations, le Client peut consulter sur le Site Internet la rubrique « Politique de Confidentialité » en bas de la page.



2L COLLECTION HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

ARTICLE 14 - CONFIDENTIALITÉ

Outre, les mesures de confidentialité relatives aux données personnelles mentionnées à l'article précédent, 2L Collection et les Établissements s'engagent à respecter la Politique de Confidentialité disponible sur le Site Internet vis-à-vis du Client.

ARTICLE 15 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT À L'IMAGE

15.1 Le nom de domaine, ainsi que l'ensemble des éléments et contenus figurant sur le Site Internet, sont la propriété exclusive de 2L Collection et sont protégés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

15.2 Leur reproduction, même partielle, est strictement interdite, sauf autorisation préalable par écrit et expresse de 2L Collection. Dans les mêmes conditions, leur utilisation est limitée à un usage strictement privé. Toute utilisation ou reproduction, même partielle, d'un des éléments du site portail à l'intérieur d'un site tiers par le biais de procédés dits d'inclusion, de cadres (frames), ou de tout autre procédé de nature similaire sont formellement interdits.

15.3 Toute reproduction ou toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée comme telle au titre du Code de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable et expresse par 2L Collection.

15.4 Le Client devra impérativement demander l'autorisation à l'Établissement pour toute utilisation de son image, de ses logos et photos et plus généralement de tous les signes distinctifs qui lui sont attachés.

15.5 Le Client s'engage à supprimer sur simple demande de l'Établissement toute photographie et reportage qui porterait atteinte à son image.

15.6 Si le Client souhaite organiser un reportage photo ou vidéo, il devra au préalable obtenir la cession du droit à l'image détenu par chacun des tiers figurant sur les photographies ou les vidéos et pour chaque support de telle sorte que la responsabilité de l'Établissement ne puisse jamais être recherchée.

ARTICLE 16 - IMPRÉVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions

de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du Contrat à son cocontractant.

ARTICLE 17 - FORCE MAJEURE

17.1 La force majeure s'entend de tout évènement extérieur aux Parties présentant un caractère à la fois imprévisible, irrésistible (insurmontable) et extérieur aux Parties qui empêche soit le Client, soit l'Établissement d'assurer tout ou partie des obligations prévues au Contrat. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français.

17.2 A titre d'exemple, sans que cette liste soit exhaustive, constitueraient des cas de force majeure :

- Des phénomènes climatiques, météorologiques ou naturels entraînant des conséquences telles que des inondations, tremblement de terre, tornades, ouragans ;
- L'incendie de l'Établissement ;
- Des phénomènes pandémiques ou bactériologiques entraînant la propagation d'un virus ou d'un risque bactériologique circulant sur l'ensemble du territoire national, qualifié de stade 3, qui entraînerait la mise en place de mesures restrictives à la libre circulation des personnes ainsi que la fermeture des établissements recevant du public ;
- Des faits terroristes ou militaires ayant pour conséquence la mise en place de mesures restrictives à la libre circulation des personnes et la fermeture des établissements recevant du public ;
- Grèves ou indisponibilités du personnel.

17.3 De convention expresse entre les Parties, ne constituent pas un cas de force majeure :

- La maladie ou l'accident du Client, ainsi que de son conjoint et de ses ascendants ou descendants sauf production d'un certificat médical interdisant tout déplacement ou séjour dans un établissement hôtelier ;
- L'impossibilité de se rendre sur les lieux du séjour par suite de grève ou de manifestation ;
- Le défaut d'obtention de visa ou d'autorisation de séjour par le Client ou la perte de son passeport et/ou de ses autres papiers d'identité. Dans toutes ces hypothèses, le Client est invité à souscrire une assurance optionnelle.



2L COLLECTION
HOSPITALITY

Des maisons où le temps suspend son vol.

17.4 Chaque Partie ne pourra être tenue pour responsable à l'égard de l'autre Partie en cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations résultant d'un événement de force majeure, telles que décrites dans les présentes, au sens de l'article 1218 du Code civil. La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

17.5 L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de sept (7) jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de sept (7) jours, la Réservation sera purement et simplement résolue.

ARTICLE 18 - RÉCLAMATION ET SERVICE CLIENT

18.1 Pour toute réclamation relative à une Réservation, le Client peut contacter le service client par courriel à l'adresse courriel des Établissements, directement via le formulaire de contact des Établissements sur le Site Internet ou par courriel à l'adresse contact@2lcollection.com

18.2 Le Client peut également contacter le service client par courrier à l'adresse des Établissements ainsi qu'à l'adresse suivante :
2L Collection, 6 place des Etats-Unis 75016 Paris, France

ARTICLE 19 - DROIT APPLICABLE ET LANGUE

19.1 Les Conditions Générales sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

19.2 Ces Conditions Générales seront exécutées et interprétées conformément au droit français.

ARTICLE 20 - LITIGES

20.1 Dispositions communes

20.1.1 En cas de litige relatif aux présentes Conditions Générales, le Client et 2L Collection essaieront dans la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable. Le Client devra adresser à 2L Collection une réclamation amiable par courriel à l'adresse contact@2lcollection.com ou par courrier à l'adresse suivante :

2L Collection- PX Holding , 6 place des Etats-Unis, 75016 Paris.

20.2 Dispositions applicables au Client Consommateur

20.2.1 Si cette tentative amiable échoue, le Client Consommateur pourra recourir à une procédure de médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L.612-1 du Code de la consommation) ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends et notamment en ayant recours, gratuitement, dans le délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, au médiateur de la consommation compétent,

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;

- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS.

20.2.3 Enfin le Client pourra, afin de résoudre son litige, accéder à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne prévu par le règlement (UE) no 524/2013 du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation, notamment transfrontaliers, en suivant le lien <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

20.2.4 En cas d'échec de cette médiation, ou si le Client Consommateur ne souhaite pas y recourir, le Client Consommateur pourra soumettre le différend aux tribunaux compétents.

20.3 Disposition applicable au Client Professionnel Tous les litiges auxquels les Réservations et les Conditions Générales pourraient donner lieu concernant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur réalisation, leurs conséquences et les suites qui n'auraient pu être résolus entre les Parties conformément à l'article 20.1 seront soumis au Tribunal de commerce de Paris.